

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

La soussignée, donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le **20 avril 2026, à 18 h 30**, en la salle du Conseil, au 750, avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe, le Conseil municipal doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

Désignation de l'immeuble	Nature et effet de la dérogation demandée	Article du Règlement d'urbanisme numéro 350
16090, avenue Bienvenue Lot : 1 297 717 (district La Providence)	Dans le cadre d'un changement d'usage projeté visant l'ajout d'un logement, autoriser : - l'implantation de 2 cases de stationnement en enfilade; - la diminution du ratio minimal de cases de stationnement hors-rue de 1,5 case par logement à 1 case par logement.	Article 19.7.2.1 Article 19.9.2
1380, boulevard Laurier Est Lot : 1 296 155 Les Placements Madec inc. (district Yamaska)	Dans le cadre d'une occupation commerciale projetée, autoriser : - l'aménagement de douze (12) cases de stationnement hors-rue alors que le règlement impose un nombre minimal de trente-deux (32) cases de stationnement hors-rue.	Article 19.9.2

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à ces demandes de dérogations mineures lors de la séance du 20 avril 2026 à compter de 18 h 30 lors de la période de questions.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 31^e jour de mars 2026.



Rebecca Monaco, LL.L, J.D.
Greffière